



**PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des Territoires**

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

BASSIN DE LA MAINE

AVIS AUX USAGERS

Rivière : LA MAINE LA MAYENNE

Référence : Avis_DDT49-2025-092-Mayenne-Maine

Les usagers du bassin de la Maine sont informés que des courses de natation nage avec palmes sur le domaine public fluvial seront organisées sur un parcours allant du port de l'île de Saint-Aubin dans la Mayenne jusqu'au pont de Verdun dans la Maine à Angers avec une arrivée au quai Monge à proximité du pont de la Haute Chaîne.

Date et horaire : 1^{er} mai 2025 de 7 h 30 à 16 h

La navigation ne sera pas interrompue pendant la manifestation mais sera limitée pendant le déroulement des épreuves.

Elle s'effectuera sous le contrôle et la responsabilité des organisateurs qui assureront la sécurité et la régulation.

Les usagers de la voie d'eau devront réduire leur vitesse sur toute la zone concernée et faire preuve d'une vigilance particulière.

Le stationnement des bateaux de toute sorte et l'implantation de perches en rivière, seront interdits sur le plan d'eau réservé pendant la durée de la manifestation.

À Angers, le 28 avril 2025
Pour le Préfet et par délégation
la cheffe de l'unité Loire et navigation,

Sophie MAQUIN